



43<sup>ème</sup>  
édition

# CORRIDA AMARRIS DE GUÉRANDE

**3** DIMANCHE **2019**  
**NOVEMBRE**

10h30 RUN AMARRIS  
13h15 LES GALOPADES  
14h15 5,025 KM - FEMMES  
15h15 10,050 KM - MIXTE



INSCRIPTIONS

Run Amarris : [www.amarris.fr](http://www.amarris.fr) – Galopades : [www.ville-guerande.fr](http://www.ville-guerande.fr) – Courses 5 et 10km : [www.pgac-athle.fr](http://www.pgac-athle.fr)



# 43ème CORRIDA AMARRIS DE GUÉRANDE

## Extrait du règlement consultable sur le site [www.pgac-athle.fr](http://www.pgac-athle.fr)

Les engagements sont acceptés aux conditions suivantes :

- Licencié(e) FFA athlé compétition, Athlé running ou pass running, FF Triathlon : présentation de la licence en cours de validité ;
- Non licenciés : certificat médical ou sa photocopie portant la mention « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation.

Le nombre d'inscriptions est limité à 300 pour la course femmes de 5 km et à 600 pour la course de 10 km. **Pas d'inscription sur place.**

### **Attention : les certificats médicaux sont conservés par l'organisateur.**

Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Assurance : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. Aucun transfert d'inscription ou de dossard n'est autorisé.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

Les accompagnateurs à vélo sont interdits sur la course.

La sécurité médicale est assurée par un organisme de secours (ASCA).

La sécurité sur le circuit est assurée par des commissaires et la police municipale de Guérande.

Tous les athlètes peuvent subir un contrôle antidopage. Le refus est passible de sanction.

Toute activité sportive ou physique peut induire un risque pour la santé. Sachez réguler vos efforts.

Les organisateurs s'autorisent à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles les participants pourraient apparaître, en vous inscrivant vous abandonnez votre droit à l'image. Conformément à la loi informatique et liberté, chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant.

Tout concurrent qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter les clauses du seul fait de son inscription.



## **COURSES // 5,025 km (Femmes) & 10,050 km**

### **BULLETIN D'INSCRIPTION**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Mail : .....

Course de 5,025 km :  Course de 10.050 km :

Club FFA : ..... N° licence : .....

Joindre une photocopie de la licence FFA ou un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou course à pied en compétition datant de moins d'un an. Chèque au nom du PGAC.

## **COURSES // 5,025 km (Femmes) & 10,050 km**

### **AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS**

Je soussigné(e) .....

Domicilié(e) .....

Tél : .....

Autorise mon fils/ma fille inscrit(e) à participer à la 43 ème Corrida Amarris de Guérande du 3 novembre 2019.

J'autorise, le cas échéant, l'organisateur à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Le

Signature du responsable

## COURSES // 5,025 km (Femmes) & 10,050 km

Départs et arrivées : boulevard de l'Abreuvoir

### INSCRIPTIONS

SITES : [www.pgac-athle.fr](http://www.pgac-athle.fr) ou [www.timepulse.run](http://www.timepulse.run)

COURRIER : **N.Lebihain - 9 av. des Prairies**

**44350 GUERANDE**

**DERNIER DÉLAI : 30/10/2019**

**PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE**

### DOSSARDS

A retirer à partir de 12H30  
Boulevard de l'Abreuvoir  
(Parking de Kerbenet)

### DROITS D'INSCRIPTIONS

### RECOMPENSES

Lot souvenir pour tous

VTT par tirage au sort : Présence indispensable

Remise des récompenses à partir de 16H30

5 km : aux premières femmes de chaque catégorie : cadettes à masters

10 km : aux premiers hommes de chaque catégorie : cadets à masters

1 coupe à la première équipe femmes sur 4 athlètes licenciés

1 coupe à la première équipe hommes sur 4 athlètes licenciés

5 km : 6 € licenciés FFA - TRI  
8 € non licenciés  
10 km : 8 € licenciés FFA - TRI  
10 € non licenciés

## RUN AMARRIS

Une course relais entreprises et familles.  
10 km par équipe de 4, soit 2,5km par coureur

Ambiance festive et déguisée !  
**Inscriptions sur : [www.amarris.fr](http://www.amarris.fr)**



## LES GALOPADES

Courses réservées aux enfants nés en 2007 / 2008 / 2009 / 2010 / 2011 / 2012 / 2013

**Inscription auprès du Service des Sports de la Mairie de Guérande par mail : [inscriptions.galopades-corrida@ville-guerande.fr](mailto:inscriptions.galopades-corrida@ville-guerande.fr)**